



L'ORME DES MAZIERES

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique
6, rue du port aux dames 91210 Draveil



NOMS PRENOMS Date N. Barque ADRESSES C.P. VILLES TEL MAIL

DEMANDE DE PERMIS DE PECHE - ANNEE 2018

SOUHAITEZ VOUS PARTICIPER AUX CONCOURS ORGANISES PAR VOTRE AAPPMA

OUI

NON

TYPE D' ACCES

Pêcheur de carpe

OUI

NON

AVEC ACTIVITE SPORTIVE

- Type accès 1 – Membre Actif Senior (plus de 18 ans)162.00 €

- Type accès 2 – Membre Actif Junior (de 7 à 18 ans)68.00 .€

SANS ACTIVITE SPORTIVE

- Type accès 3 – Membre Participant de plus de 18 ans69.00 €
(Non accompagnateur d'un membre actif)

- Type accès 4 - Accompagnateur de plus de 7 ans47.00 €
(Accompagnateur d'un membre actif)..;

- Type accès 5 – Accompagnateur de moins de 7 ans.....GRATUIT
(Accompagnateur d'un membre actif)

FORMULE 1 : LE TOUT COMPRIS STANDARD :

Carte adulte + Taxe complète + Alevinage + Cotisation A.A.P.P.M.A + Participation frais de gestion + Accès CSOM membre actif

sans barque **264,00€**

avec barque **284,00€**

FORMULE 2 : Indiquez vos choix en remplissant la case " MONTANT "

barque	20,00 €	
Carte Adulte seul (sans taxe)	41,80 €	
Taxe seule (tous mode de pêche)	34,20 €	
Carte Jeune seule (sans taxe de 12 à 18 ans)	16,00 €	
Carte Découverte complète (- de 12 ans "tous mode de pêche")	6,00 €	
Carte Femme Découverte complète (tous mode de pêche)	33,00 €	
Carte Hebdomadaire		
Carte Journalière	10,00 €	
Alevinage (obligatoire)	8,00 €	8,00 €
Cotisation A.A.P.P. de l'Orme des Mazières (obligatoire)	12,50 €	12,50 €
Participation aux frais de gestion (obligatoire)	5,50 €	5,50 €
Accès au CSOM (voir le type d'accès ci-dessus et indiquez le montant)		
	Type accès n° 1	
Caution badge accès domaine 30 €		
Caution badge Seine 30 €		
	Montant	

Carte non réciprocaire, donne droit à 4 canes sur le domaine des Mazières et une cane tenue à la main sur l'ensemble du domaine publique de 2ème catégorie

Chaque demande doit comporter obligatoirement une demande d'accès au CSOM et être accompagnée de son règlement par chèque à l'ordre de l'A.A.P.P.M.A. de l'Orme des Mazières.

Pour les nouveaux inscrits, une caution de 30€ par chèque à l'ordre du CSOM est demandé pour l'obtention du badge électronique d'accès au domaine.

Vous pouvez vous renseigner et adresser vos demandes par courrier en joignant une enveloppe timbrée
à votre adresse à : AAPPMA orme des Mazières 6, rue du port aux dames 91210 Draveil

Pour renseignement téléphonique, Président: : Jean-Michel DECOSNE Tél : 06 23 88 31 05; Secrétaire Serge NEANT Tél: 06 15 92 61 85

L'inscription de chaque adhérent l'engage à consulter et accepter le règlement du CSOM et le règlement intérieur de l'A.A.P.P.M.A. consultable à la maison des pêcheurs ou sur notre site. L'adhérent pour acceptation des règlements :

Signature

Date.....2018